

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CCJ

À déposer en Mairie pour les collégiens ou à l'école pour les CM2

- Aussi téléchargeable sur : www.saint-evarzec.bzh
- puis à renvoyer par mail à : valerie.morel@saint-evarzec.bzh

Partie à remplir par LE JEUNE

Nom et prénom :

.....

Date de naissance :

.....

Numéro de téléphone :

.....

Mail :

.....

Date et signature :

Renseignements et inscription

Valérie Morel adjointe chargée de l'animation, de la jeunesse et de la Citoyenneté (sur rendez-vous à la mairie, 02.98.56.28.29)

Laëtitia Runavot animatrice enfance/jeunesse (02.98.56.27.05)

Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Le samedi de 9h à 12h



Le Comité Consultatif de la Jeunesse (CCJ)

TU AS ENTRE 10 & 15 ANS ?
DEVIENS MEMBRE

DU CCJ

POUR PARTICIPER À LA
VIE DE LA COMMUNE



MAIRIE
DE SAINT-EVARZEC 29170
2 PLACE DE LA MAIRIE
T. 02.98.56.28.29
www.saint-evarzec.bzh
Facebook Mairie de Saint-Évarzec



À QUOI ÇA SERT ?

- exprimer tes attentes
- échanger sur des projets
- participer à leurs réalisations

POURQUOI CANDIDATER ?

- Pour t'impliquer sur des sujets qui t'intéressent
- Pour faire entendre tes opinions, tes idées, tes envies
- Pour participer aux projets municipaux, en savoir plus sur le fonctionnement de ta commune
- Pour rencontrer des élus, des associations, d'autres jeunes



QUI PEUT DEVENIR MEMBRE ?

Tout jeune âgé entre 10 et 15 ans qui désire participer à la vie locale et qui habite Saint-Evarzec.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Une réunion sera organisée sur chaque période des vacances scolaires, à la Mairie dans la salle du Conseil Municipal.

LE MANDAT

Les jeunes sont nommés pour un an.
Le mandat peut être renouvelable.

Le CCJ sera constitué de 20 jeunes, d'une animatrice jeunesse et piloté par l'adjointe chargée de la jeunesse.

Partie à remplir par LES PARENTS

Nom et prénom :

.....

Date de naissance :

.....

Numéro de téléphone :

.....

Mail :

.....

Date et signature :

En signant, j'autorise mon enfant à participer aux réunions et aux actions relatives aux projets du Comité Consultatif de la Jeunesse.

